

Bien écouter, c'est déjà répondre...

www.bourogne.fr

Sommaire

- Budget
- Vie de la commune
- Vie des associations
- Infos
- Carnet

Le mot du Maire

La crise des « gilets jaunes » a abouti à la mise en place par le gouvernement d'un grand débat national censé ouvrir une large concertation.

La motivation essentielle des sympathisants des « gilets jaunes » est de mieux associer les citoyens à la prise de décision. Ce mouvement représente la France « d'en bas », les personnes qui se sentent éloignées des centres de décision et qui considèrent les mesures prises comme trop éloignées de la réalité : limitation de vitesse, interdiction du diesel, augmentation du prix des cigarettes et de l'essence, interdiction de fumer dans les lieux publics en son temps...

Ces mesures, qui paraissent contraindre les libertés individuelles, sont considérées comme ayant été prises par des technocrates « d'en haut », en décalage avec la vie quotidienne des Français qui travaillent, gagnent peu et sont directement impactés par ces nouvelles dispositions.

Ce décalage progressif est à mettre en relation avec le développement de la démocratie participative tout au long de ces dernières années.

La démocratie représentative, fondement de la République Française, a reposé jusqu'à présent sur une délégation de pouvoir du peuple à l'égard de ses élus. Pendant la durée de leur mandat, ces derniers ont en principe les mains libres pour mettre en œuvre leur programme. La sanction possible arrivant à l'occasion des élections finales ou intermédiaires.

Aujourd'hui les choses ont changé. Un élu doit au fil du temps associer la population aux prises de décision. Cela s'est traduit il y a plus de vingt ans avec la création de la Commission Nationale du Débat Public, saisie obligatoirement sur tous les projets dépassant les 350 millions d'euros. Il s'agit là d'infrastructures de grande envergure.

L'action publique doit intégrer ce volet participatif et associer les citoyens aux projets en leur offrant la possibilité d'un débat.

Bonnes vacances à tous,

Jean-François ROOST



Les cigognes et les cigogneaux 2019

C'est le printemps et notre couple de cigognes est revenu dans son nid, rue des Écoles.

Nous assistons d'ailleurs cette année à une recrudescence de cette espèce et il n'est pas rare d'assister au vol groupé de quelques spécimens (une dizaine) au-dessus de Bourogne.

Bien sûr, nous n'observons pas de nouveaux nids, mais les cours d'eau et la plaine alluvionnaire sont une source de repas pour ce grand volatile.

Pour en revenir à notre couple bourignais, nous avons eu l'agréable surprise de voir la naissance de 3 cigogneaux (photo ci-contre).

C'est de bon augure pour l'année prochaine, car elles reviendront dès le printemps et perpétueront ainsi l'espèce.



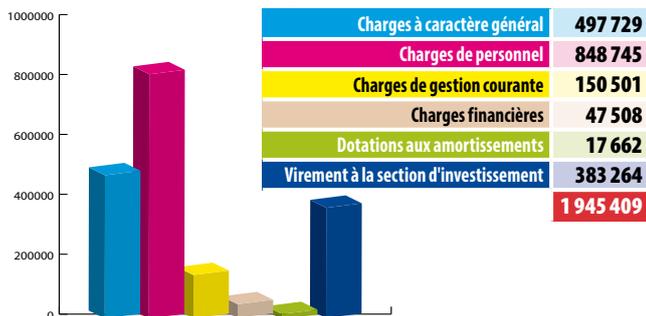
« C'est l'histoire de 10 cigognes qui étaient sagement alignées sur le toit de l'église de Bourogne... »

...Et non, ce n'est pas le début d'une blague !



Budget

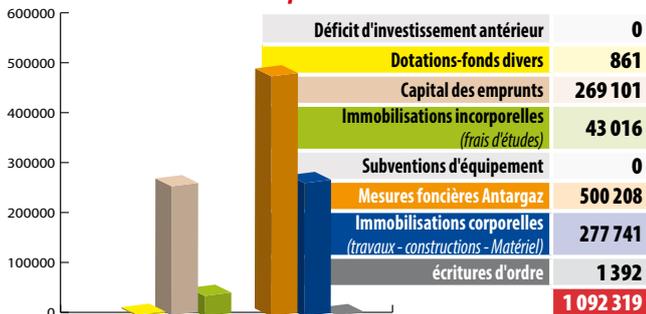
Dépenses de Fonctionnement



Recettes de Fonctionnement



Dépenses d'Investissement



Recettes d'Investissement



Note de présentation du BUDGET 2019

(complément aux informations générales du BP – Informations statistiques, fiscales et financières)

Nombre d'habitants : 1929 (Chiffres INSEE au 1^{er} janvier 2019)

Dans un contexte national marqué par la diminution des dotations de l'État et particulièrement de la Dotation Globale de Fonctionnement (de l'ordre de -56% depuis 2014 pour la commune), la municipalité n'augmente pas ses taux d'impositions locales (maintien des taux de 2016), poursuit l'effort de rationalisation de ses dépenses de fonctionnement, conduit son programme d'investissement conformément aux objectifs fixés et engage même en 2019 des opérations non planifiées sur la mandature.

2019 marque l'engagement de réalisations importantes qui seront achevées à la fin de l'année (aménagement de sécurité routière secteur de l'école et rue de Charmois ; restauration du mur rue Bernardot) ou se poursuivront après 2020 (réalisation d'un pôle commercial et de services rue de Delle). La commune s'assure également de la continuité des actions inscrites dans des engagements pluriannuels (l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme, l'accessibilité des bâtiments publics), ainsi que de l'entretien général et l'embellissement des espaces et bâtiments existants (réfection de façade et amélioration des espaces extérieurs de la médiathèque, enseignes mairie et médiathèque, remplacement des volets de l'Espace Multimédia GANTNER...).

L'équilibre de la section de fonctionnement, par le biais de dépenses maîtrisées :

Le résultat 2018, qui correspond à l'excédent pouvant être reporté en fonctionnement de 321 914 € après financement des opérations reportées de 2018, est meilleur que l'année précédente (178 289 €) et permet de couvrir pour la première fois le capital des emprunts de 268 601 € en 2019.

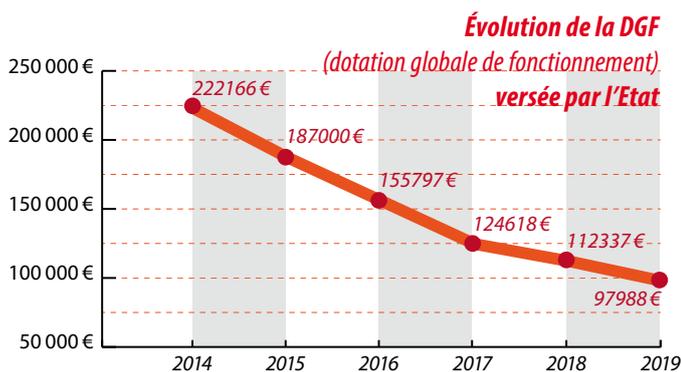
Malgré une baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement (-14 349 € par rapport à 2018), des taux d'imposition stables mais des bases dynamiques (+21 708 €), des dotations incertaines et donc non inscrites (FPIC et Dotation de solidarité communautaire liée à la perte des recettes du syndicat de gestion de l'aéroparc), la commune dégage une capacité d'autofinancement.

La commune maîtrise ses charges à caractère général (budgétisation à hauteur de +10 000 € par rapport à 2018), dans un contexte marqué par l'externalisation de certaines prestations (entretien ménager des bâtiments), de renforcement des coûts de location et maintenance (panneaux d'affichage lumineux, radars pédagogiques) et d'augmentation des petits travaux effectués en régie sur les bâtiments (peinture façade médiathèque, mise en conformité des installations techniques, aménagement des clôtures des aires de jeux...).

Elle budgétise à la hausse ses charges de personnel (+58 000 €) pour intégrer une hypothèse d'application maximale du nouveau régime indemnitaire des agents (application du RIFSEEP au 1^{er} janvier 2019) et le remplacement de fonctionnaires momentanément absents à raison de la maladie ou la formation, dont le recrutement passe principalement par le service remplacement du Centre de Gestion 90. Il est prévu la formalisation d'une démarche de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEEC) sur l'année 2019 pour optimiser ses dépenses sur le moyen, long terme.

Le budget alloué aux écoles évolue à la hausse, compte tenu de l'augmentation prévisionnelle des effectifs de l'école élémentaire à la rentrée de septembre 2019 (24 930 € au total, écoles maternelle et élémentaire, soit +1 025 €).

Le montant global des subventions allouées aux associations est maintenu (23 500 €).



Un programme d'investissement riche en études et travaux :

La commune finalisera en 2019 le volet 1 du Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT), avec l'acquisition des 2 dernières propriétés concernées qui font l'objet de crédits de report à hauteur de 498 208 €. Le second volet portant sur les démolitions sera engagé au 2^{ème} semestre et les crédits nécessaires au déploiement de cette opération sous mandat seront inscrits par le biais d'une décision modificative à intervenir, après accord des cofinanceurs.

Déduction faite des crédits destinés au remboursement du capital des emprunts (près de 267 601 €) et des écritures d'ordre (1 392 €), la section d'investissement comptabilise des crédits disponibles à hauteur de 323 118 € en 2019, en incluant les crédits de report 2018 qui s'élèvent à 51 137 € (hors PPRT).

Des financements extérieurs (État, Département, GBCA) ont été recherchés à hauteur de 107 631 € et ont fait l'objet de notifications avant le vote du Budget à hauteur de 65 411 € inscrits au chapitre 13 (hors subventions d'investissement 2018 reportées).

2019 marque l'engagement de réalisations importantes qui seront achevées à la fin de l'année...

- Aménagement de sécurité routière secteur de l'école (22 243 €) et rue de Charmois (35 658 €) ;
- Opération de valorisation du patrimoine communal avec la restauration du mur rue Bernardot, répertorié au titre des monuments historiques (46 065 €) ;
- Installation d'un abribus à proximité du 1^{er} Régiment d'Artillerie (13 811 €).

...ou se poursuivront après 2020

Construction d'un pôle commercial et de services rue de Delle : la commune prévoit la réalisation des études préalables (10 000 €) et de maîtrise d'œuvre globales du projet (22 000 €) en 2019, pour organiser la réalisation d'une 1^{ère} tranche de travaux au 2^{ème} semestre 2020.

La commune poursuit en 2019 ses actions déclinées dans un programme pluriannuel

- **Au titre de l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'Ap) ;** Les travaux de mise en accessibilité de 3 bâtiments sont programmés sur l'exercice 2019 :
 - le gymnase (12 485 €) et les aménagements extérieurs de l'Espace Multimédia GANTNER (6 825 €) qui font l'objet de crédits de report 2018,
 - l'école (20 248 €)

Au titre de la révision du POS en PLU ;

La commune et l'Agence d'Urbanisme du Territoire de Belfort finaliseront en 2019 le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD). Le coût de la mission sur l'exercice est estimé à 10 800 €.

Budget prévisionnel :

FONCTIONNEMENT			
Dépenses		Recettes	
Dépenses réelles	1 544 483 €	Recettes réelles	1 623 495 €
Dépenses d'ordre	17 662 €	Recettes d'ordre	
002		002	321 914 €
023	383 264 €		
Total budget 2019	1 945 409 €	Total budget 2019	1 945 409 €

INVESTISSEMENT			
Dépenses		Recettes	
Dépenses réelles	1 090 927 €	Recettes réelles	496 304 €
Dépenses d'ordre	1 392 €	Recettes d'ordre	19 054 €
		021	383 264 €
001		001	193 697 €
Total budget 2019	1 092 319 €	Total budget 2019	1 092 319 €

L'endettement de la commune au 1^{er} janvier 2019 :

La commune poursuit l'effort de désendettement et n'a pas contracté de nouvel emprunt depuis 2014.

Le taux d'endettement de la commune est de 16,55% (part des recettes consacrée au remboursement de la dette).

Sa capacité de désendettement est de 2,84 (en nombre d'années nécessaires au remboursement de la dette en y consacrant toute son épargne).

La fiscalité :

Une stabilité des taux depuis 2016 qui positionne la commune dans les plus bas taux du département :

	Taux communaux	Moyenne départementale
Taxe d'habitation	7,41%	12,25%
Taxe foncière	5,85%	14,34%
Taxe foncière non bâti	34,65%	44,11%

Le personnel :

Les effectifs de la commune comprenaient 17 agents titulaires, dont 3 à temps non complet au 1^{er} janvier 2019.

La commune a recours également au service de remplacement du Centre de Gestion 90 pour des missions déterminées et pour palier au remplacement d'agents titulaires en maladie.

Au 1^{er} janvier 2019, 4 agents étaient concernés.

Vie de la commune



En juin 2015, la commune s'était engagée sur une démarche d'économie financière et environnementale. Le principe retenu par le conseil municipal était de ne faire fonctionner l'éclairage public que dans les périodes « utiles » : à s'avoïr du coucher du soleil à minuit et de 4 heures au lever du jour.

Après plus de deux ans d'expérimentation, l'heure du bilan est venue. L'étude a été effectuée sur deux périodes : de juin 2013 à juin 2015 et de juin 2015 à juin 2018.



Économies d'énergie : bilan sur l'éclairage public

En terme environnemental, l'objectif d'économie d'énergie est significativement atteint. En effet, entre les deux périodes, la consommation a baissé en moyenne de 40%.

En terme financier, l'économie réalisée est de l'ordre de 22% seulement. Cela s'explique par le poids des charges fixes, abonnements et taxes. L'économie se faisant uniquement sur le coût de l'énergie.

Nous ne pouvons nous contenter de ce résultat mitigé et devons être plus ambitieux. Les solutions techniques modernes disponibles nous permettent d'améliorer indubitablement l'aspect environnemental couplé à une performance économique avérée.

En vue de proposer un plan d'action dans les mois qui viennent, l'équipe municipale a décidé de mener une réflexion sur cette thématique.



Le fleurissement de la commune

Le 23 mai dernier, les membres de la commission Fleurissement et l'ensemble des Services Techniques ont préparé des jardinières et les ont installées dans les endroits stratégiques du village.

Le généreux soleil nous a accompagné et un solide casse-croûte a ponctué la fin de matinée.

En raison de contraintes budgétaires, nous avons volontairement

réduit le nombre d'emplacements fleuris, en conservant toutefois un maximum de bâtiments communaux. Notons qu'une décoration spéciale est en cours de réalisation à l'angle de la rue de la Gare.

Merci à tous les participants pour ce bel instant et à l'année prochaine, peut-être...



Centre de loisirs des vacances de Pâques

Du lundi 15 au vendredi 19 Avril 2019, nous avons accueilli pendant le centre de loisirs plus d'une vingtaine d'enfants par demi-journée sur le thème de l'alchimie de Pâques.

Nous avons emporté les jeunes dans un monde de découvertes autour de la magie de Pâques, alternant les loisirs créatifs, les pratiques gustatives et l'art graphique, en lien avec la Médiathèque de Bourogne.

Une sortie au Vaisseau de Strasbourg a été organisée afin de leur apporter des connaissances sur les sciences et multiplier les expériences pour lesquelles ils étaient acteurs au 1^{er} rang.

Nous donnons à présent rendez-vous pour le centre d'été, du lundi 8 au vendredi 26 Juillet, dont les activités et sorties très ludiques sont à découvrir prochainement.

Les inscriptions pour le centre de loisirs débuteront le lundi 17 Juin et ce, jusqu'au vendredi 28 Juin 2019.

Attention ! le nombre de places est limité !



Cérémonie du 08 Mai à Bourogne

C'est en présence des Sapeurs-Pompiers de Bourogne, d'un détachement du 1^{er} RA, des associations patriotiques Souvenir Français, UNC, des élèves de CM1 et CM2 sous la houlette du directeur d'école, Cédric VIATTE, mais aussi de Jean-François ROOST, maire de Bourogne accompagné de quelques élus et de nombreux Bourignais que s'est déroulée au monument aux Morts, la Cérémonie de la Commémoration du 74^{ème} anniversaire de l'Armistice de la 2^{ème} Guerre Mondiale.

A 11 heures, sous une pluie battante, la cérémonie démarre sous le commandement du Colonel Jean-Pierre SCHAINQUELIN qui annonce la levée des couleurs.

Puis il remet au nom de la Secrétaire d'État auprès de la Ministre des Armées, deux décorations à deux porte-drapeaux : l'une, un insigne en bronze avec étoile argentée, à Joseph HARTMANN (à gauche sur la photo) et l'autre, un insigne en bronze avec étoile argentée de porte-drapeaux à Alain BELTZUNG.

Après la lecture d'un message de l'UNC Soldats de France par Mme REUTER, suivi de la lecture du message officiel du secrétaire d'État aux Anciens Combattants par le maire, Jean-François ROOST, nous assistons au dépôt de gerbes par l'UNC, le Souvenir Français et la Commune de Bourogne.



Il s'ensuit alors la minute de silence en mémoire de nos morts. Les élèves de Bourogne, sous la direction de Cédric VIATTE, ont entonné la Marseillaise puis le Chant des Partisans.

Une partie de l'assemblée s'est déplacée près du monument de l'Écluse 7 pour honorer la mémoire des 2 libérateurs décédés à cet endroit.

Un vin d'honneur a conclu cette belle cérémonie qui, malgré un temps exécrable, a pu réunir toutes les générations.

Un grand merci à toutes et tous.

Vie de la Commune



Des Fusiliers du Royal en Vénétie

Dans le cadre du jumelage initié en 2018 avec le 5^{ème} régiment d'artillerie "SUPERGA", unique régiment italien d'artillerie roquette MLRS (LRU), une délégation commandée par le président des officiers du Royal s'est rendue à Portogruaro en Italie du 8 au 12 avril.

Au programme : formation MLRS, organisation d'un poste de commandement, techniques de stockage, distribution du matériel transmission, maintenance et soutien logistique. De quoi découvrir sous toutes les coutures ce régiment frère.

La délégation a également pu réaliser des tirs avec les armes en dotation dans l'armée italienne tel que les BERETTA ARX 160 et 92F (l'équivalent du FAMAS et du PAMAS) ainsi que des tirs en simulateur type SITTAL.

Ces activités militaires ont été agrémentées par la visite de la villa "NECKER" à Trieste, palais du gouverneur des forces

armées régionales Frioul - Vénétie Julienne datant de la fin du XVIII^{ème} siècle, qui a eu comme propriétaire Jérôme BONAPARTE, prince de Montfort et frère de l'empereur, ancien du Royal Artillerie.

Une demi-journée a été également consacrée à la visite de Venise, ville incontournable lorsque l'on se rend à Portogruaro.

Cet échange bilatéral s'est clôturé par la remise de l'insigne d'honneur n°419 du 1^{er} régiment d'artillerie au chef de corps du 5^{ème} régiment d'artillerie "SUPERGA" le colonel Guiseppe DIBENEDDETTO, pour tous les efforts partagés afin de créer puis densifier ce partenariat international de premier ordre.

LTN Didier, officier maintenance, BM



Rencontre avec Virgil, peintre des Armées attaché au Royal

À cette occasion, Virgil a pu présenter la maquette de la future stèle historique du 1^{er} régiment d'artillerie en cour de préparation pour les 350 ans du régiment (2021), dont les travaux initiaux devaient commencer fin juin 2019 au sein du quartier Ailleret de Bourgne.

Après un excellent accueil et quelques remerciements en l'honneur des forces de l'ordre qui ont permis de sauver la cathédrale Notre-Dame, le chef de corps du Royal s'est vu décerner la médaille de l'association artistique de la Préfecture de Police de Paris.

Ce vernissage a également permis de rencontrer nos anciens, en particulier le 105^{ème} chef de corps du Royal Artillerie, le général de brigade Thierry Collognat.

LTN Guillaume, CDS 2^{ème} batterie, président des lieutenants du Royal

Une délégation du 1^{er} régiment d'artillerie, menée par le chef de corps, s'est rendue à la mairie du 5^{ème} arrondissement de Paris, située en face du célèbre édifice du Panthéon, dans le cadre d'une exposition de l'association artistique de la Préfecture de Police de Paris.

Deux invités d'honneur étaient présents : Christoff DEBUSSCHERE et Virgil, tous deux peintres des Armées. Ce dernier a déjà réalisé une œuvre pour le Royal Artillerie alors sous le commandement du colonel Sentis, 106^{ème} chef de corps du Royal Artillerie : une sculpture en bronze de Louis XIV, fondateur du régiment en 1671.

Agenda des animations à la Médiathèque



LECTURE
MUSIQUE
PRESSE
VIDEO
MULTIMEDIA

Tél. 03 84 54 13 19 / mail : mediatheque@bourgogne.fr

ATTENTION ! HORAIRES EXCEPTIONNELS du 8 au 27 juillet (inclus)

Lundi : 16h30 - 18h Vendredi : 17h - 19h
Mardi : 11h30 - 13h30 Samedi : 9h30 - 12h et
Mercredi : 14h - 18h 14h - 17h30

Reprise des horaires habituels à compter du 29 juillet.

La Médiathèque sera fermée du 10 août au 17 août inclus.

Séance Yoga

Dimanche 23 juin

Ateliers parents/enfants (animé par Delphine FLACHAT)

Venez pratiquer le yoga et partager un moment privilégié avec votre enfant ! Cet atelier est ouvert aux débutants et sera l'occasion de prendre conscience de son corps et d'apprendre à se détendre. Juste un moment de plaisir avec son enfant.

Horaires :

- de 10h à 11h pour les enfants de 3 à 6 ans

- de 11h15 à 12h15 pour les enfants de 7 à 11 ans

Places limitées - Inscription obligatoire - Animations gratuites

Apéro livres

Livres à ne pas oublier dans les valises

Vendredi 28 juin à partir de 18h30 (pour adultes & ados)

Rencontre pour échanger autour des nouveautés, des coups de cœur, découverte de nouveaux romans, de nouvelles collections, échange sur les futures acquisitions... Venez discuter et partagez vos découvertes littéraires autour d'un verre.

"Partir en livre"

du 10 au 21 juillet 2019

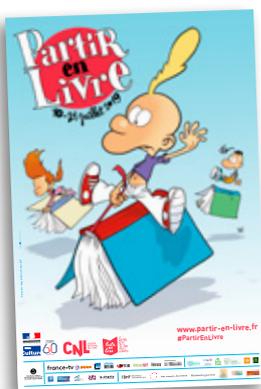
Fêtez le livre en été

Partir en Livre est la grande fête de la littérature jeunesse, dans toute la France. La médiathèque de Bourgogne se joint à l'événement et propose des animations pour les enfants. Le programme : donner envie de lire pour tout l'été. Animations en toute liberté à travers des lectures, des ateliers et des jeux.

2 séances en plein air :

- Vendredi 12 juillet à 10h pour les 2 ans ½ - 6 ans

- Jeudi 18 juillet à 16h30 pour les 6 ans et plus.



Horaires de la Médiathèque

Lundi : 16h30 - 18h
Mardi : 11h30 - 13h30
Mercredi : 14h - 18h
Vendredi : 17h - 19h
Samedi : 9h30 - 12h et 14h - 17h30

Tarifs

- Moins de 18 ans : *gratuit*
- Adulte de la commune : 10 €
- Adulte extérieur : 12 €
- Collectivité extérieure : 12 €

Vente de la carte "Avantages jeunes"

À partir du 1^{er} septembre 2019, la carte « avantages jeunes 2019-2020 » sera disponible à la vente à la médiathèque.

Vie de la commune

Nouveau Plan Local d'Urbanisme communal : 1^{ère} réunion publique

Lundi 20 mai 2019, la première réunion publique sur le Plan Local d'Urbanisme de Bourogne s'est tenue au Foyer Rural Léon-Mougins en présence d'une soixantaine de personnes.

Les élus, accompagnés de Virginie HERZOG de l'Agence d'Urbanisme du Territoire de Belfort, ont présenté les grandes lignes du diagnostic et les orientations générales de leur projet d'aménagement et de développement durables.

Suite à la présentation, de nombreuses personnes se sont exprimées sur leur projet sur différentes thématiques.

Les échanges ont notamment porté sur le scénario de développement retenu, le parti d'aménagement choisi, le développement économique, la constructibilité future du

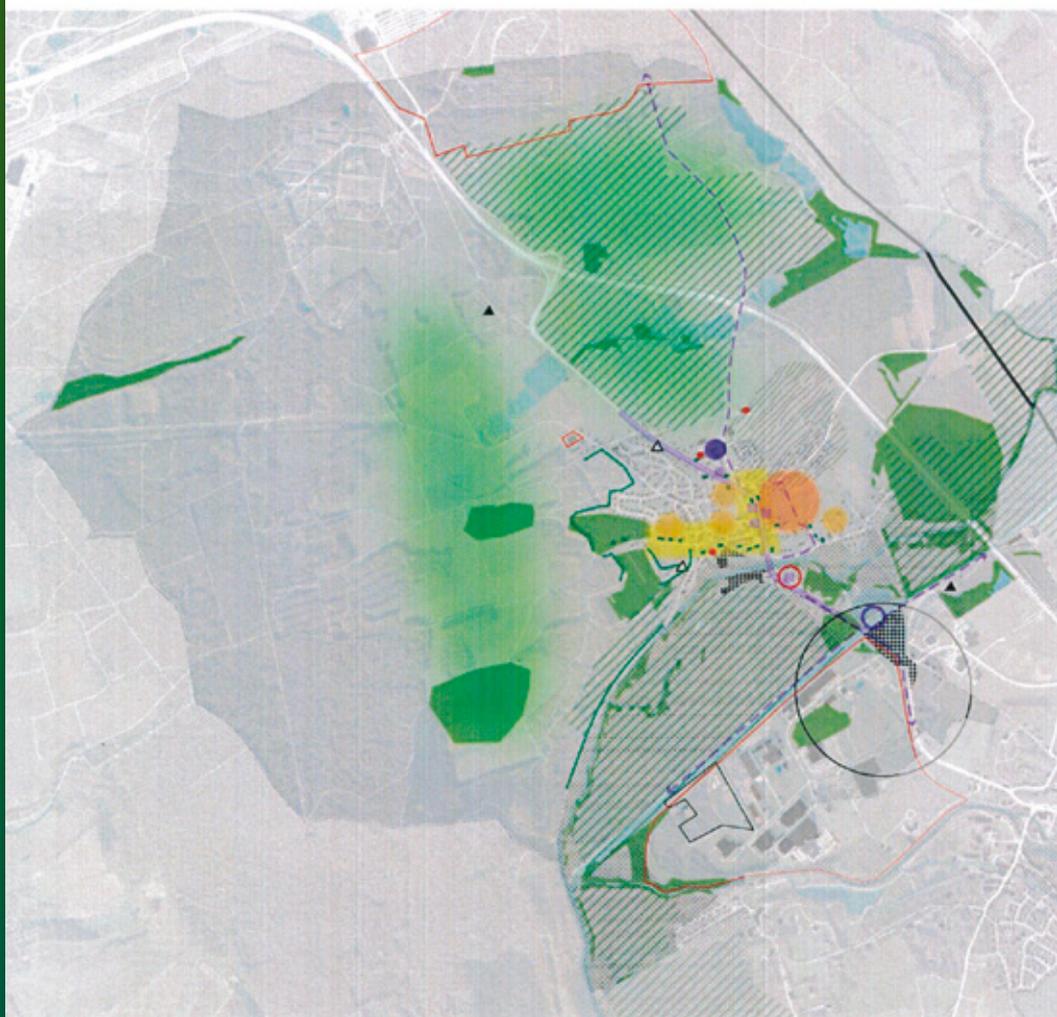
foncier ainsi que la préservation des bonnes terres agricoles.

Il a été rappelé que dans le cadre de la concertation, un registre est ouvert en mairie et que chacun peut y consigner ses observations pour des demandes personnelles ou dans le cadre de l'intérêt général.

Le support de la réunion est disponible sur le site internet de la commune www.bourogne.fr, rubrique : *Vos démarches/Urbanisme*.

Une seconde réunion publique aura lieu dans quelques mois afin de présenter plus en détail le futur Plan Local d'Urbanisme de la commune.

PLU de BOUROGNE – Présentation du diagnostic et orientations du PADD



Commune de BOUROGNE
Projet d'aménagement et de développement durables

Axe 1 : AFFIRMATION DE LA COMMUNE EN TANT QUE PÔLE

- 1A / Conforter et développer les équipements et l'offre de services
- 1B / Renforcer l'attractivité touristique
- 1C / Poursuivre l'aménagement qualitatif des espaces publics centraux et des espaces de bord de voie dans la traversée de la commune
- 1D / Développer le réseau de déplacements pour les modes actifs

Axe 2 : CONSOLIDATION DE L'OFFRE RÉSIDENNELLE

- 2A / Conforter la capacité résidentielle du parc existant
- 2B / Maîtriser la consommation foncière en construisant dans les espaces disponibles ou en mutation au sein de l'emprise urbaine
- 2C / Créer de nouveaux quartiers d'habitat diversifié

Axe 3 : CONSOLIDATION DU COMMERCE ET DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

- 3A / Pérenniser l'offre commerciale de proximité
- 3B / Conforter les zones d'activités existantes dans un format compatible avec la vie locale
- 3C / Assurer les conditions du maintien et de la diversification de l'activité agricole

Axe 4 : PRÉSERVATION ET VALORISATION DU CADRE DE VIE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES RESSOURCES

- 4A / Préserver les milieux riches en biodiversité et les paysages
- 4B / Poursuivre la valorisation du patrimoine bâti
- 4C / Assurer la qualité urbaine et environnementale des futurs développements urbains

Axe 5 : PRISE EN COMPTE DES RISQUES ET NUISANCES

- 5A / Limiter l'urbanisation et protéger les habitations du risque inondation
- 5B / Localiser les sites de risques et limiter la construction
- 5C / Éviter d'augmenter la population touchée par les nuisances

AUTR 04/2019_v3

0 100 m



La vie de la commune en BREVES...

Marché aux fleurs et aux légumes 2019

Cette année, le CCAS a organisé son Marché aux fleurs et aux légumes le samedi 11 mai, sur le parking de la nouvelle médiathèque de Bourogne.

Le temps frais et venteux a refroidi quelque peu les acheteurs et les ventes ont été moindres qu'en 2018, malgré la qualité des replants et des fleurs proposés par les Établissements Horticoles SANER de Dampierre-les-Bois (25).

Merci à tous ceux qui ont œuvré pour que cette journée soit un succès.

À l'année prochaine.



Halte aux crottes de chiens !

Cela devient insupportable, car, malgré les nombreuses actions d'information, des propriétaires de chiens continuent à faire déféquer leur animal dans les lieux publics, sans se soucier une seconde du désagrément suscité pour les Bourignais.

Pour preuve, au Lavoir du Corps de Garde où de multiples panneaux ont été installés, nous observons encore des crottes de chien. À se demander si le(s) propriétaire(s) ne provoque(nt) pas le personnel communal.

D'autres lieux sont également souillés par des excréments canins, sans que le(s) maître(s) ne les ramasse(nt).

Nous vous rappelons que la loi permet la verbalisation de ces maîtres irresponsables.

Nous mettons donc en garde toutes les personnes qui seraient impliquées que nous serons intolérants.

Merci pour votre compréhension.



7 000 repas pour les restos du cœur

de 30 kg par habitant (3 kg de plus). Depuis cinq ans, le Grand Belfort s'engage auprès des Restaurants du Cœur et, dans le cadre de l'opération « *Le verre c'est de l'argent ne le jetez pas... Triez!* », un chèque de 7 071 € a été remis à l'association, soit l'équivalent de plus de 7 000 repas.

En 2019, le partenariat est renouvelé avec un objectif : trier encore davantage !

C'est un record ! Les habitants du Grand Belfort ont trié, en 2018, 3 142 tonnes de verre (10% de plus qu'en 2017), soit près



Photo Simon DAVAL pour le GRAND BELFORT

Ramassage des piles usagées

Nous vous rappelons qu'un collecteur de piles usagées a été mis en place dans le hall de la mairie.

Il est accessible aux heures d'ouvertures habituelles. Pensez-y !

TOUTES LES PILES ET PETITES BATTERIES SONT ACCEPTÉES

(Alcalines, salines, piles bouton, lithium, li-ion, NIMH, NiCd, Plomb sans acide)



DÉCHETS NON ACCEPTÉS DANS LE FÛT COREPILE

Batteries au plomb et à l'acide (de voiture ou moto) **Piles et batteries industrielles** **Cartouches ou douilles de fusil** **Sacs Plastiques** **Chargeurs** (à mettre avec les appareils électriques) **Condensateurs** **Seringues ou Pacemakers** **Onduleurs** (ne sont acceptées que leurs batteries)...

Statistiques des radars pédagogiques Avril-Mai 2019

Données rue de Charmois

Période de relevés	Sens	Vitesse maxi	Vitesse moyenne	> 50 km/h	> 70 km/h
08/04 au 22/04	Entrant	106	51,8	55,30%	5,35%
08/04 au 22/04	Partant	121	56,93	75,32%	15,92%
23/04 au 05/05	Entrant	108	50,6	50,00%	4,28%
23/04 au 05/05	Partant	108	56,48	74,74%	12,15%

Données rue de Belfort

Période de relevés	Sens	Vitesse maxi	Vitesse moyenne	> 50 km/h	> 70 km/h
08/04 au 22/04	Entrant	154	53,22	57,17%	13,13%
08/04 au 22/04	Partant	153	59,5	78,26%	28,31%
23/04 au 05/05	Entrant	127	52,6	55,16%	11,38%
23/04 au 05/05	Partant	197	58,41	75,77%	25,22%

Données rue de Delle

Période de relevés	Sens	Vitesse maxi	Vitesse moyenne	> 50 km/h	> 70 km/h
08/04 au 22/04	Entrant	113	44,24	16,60%	0,64%
08/04 au 22/04	Partant	159	43,61	15,45%	0,41%
23/04 au 05/05	Entrant	114	44,09	16,31%	0,46%
23/04 au 05/05	Partant	102	43,55	15,18%	0,39%





Du 13 avril au 20 juillet

Exposition : **COSMOS: 2019**

A l'ère des nouvelles technologies, de l'exploration de Mars, comment les artistes contemporains regardent-ils, s'approprient-ils, interrogent-ils le cosmos ?

Le développement et l'accessibilité de certaines données ont-ils initié de nouvelles pratiques artistiques, de nouveaux fantasmes, de nouvelles rencontres « extra-terrestres » ?

Ce sont ces questions que pose l'exposition *Cosmos : 2019*.

Avec : Suzanne Hiller, Cécile Beau, Venzha Christ, Guillaume Bertrand, les Éditions à Mort, David Guez, Jingfang Hao & Lingjie Wang, Esther Hunziker, Marie Lienhard, Silvi Simon, RYBN.ORG...

Jeudi 13 juin à 18h30

VISITE CONTÉE/DÉCALÉE par JULIEN TAUBER

Julien TAUBER se promène dans des histoires incertaines, des univers fantastiques, absurdes et loufoques. Il aime roder du côté de la nouvelle et se frotter à l'écriture, sans jamais oublier les contes traditionnels.

Pour l'exposition *Cosmos : 2019* Julien TAUBER va nous proposer une étonnante visite décalée...

Inscription avant le 11 juin par mail ou téléphone.

Du Samedi 8 juin au 10 juin

Installation au FIMU, Lieu-dit « le Manège » : **CLOUD par CHRISTINA KUBISCH**

L'Espace multimédia Gantner présente cette année, *Cloud* (nuage) de Christina KUBISCH, une œuvre que l'artiste propose depuis 2011, mais chaque installation est différente.

1 400 mètres de câbles noirs entremêlés créent des champs électromagnétiques inaudibles à l'oreille nue. *Cloud* propose l'écoute d'ondes imperceptibles questionnant le rapport entre le visible et l'audible.

- Samedi 8 Juin, de 15h à 20h15
- Dimanche 9 Juin, de 15h à 19h30
- Lundi 10 Juin, de 14h30 à 18h

Ateliers : tout au long de l'année

L'atelier du Jeudi soir, tous les jeudis de 18h à 20h

L'Espace multimédia Gantner est ouvert tous les jeudis de 18h à 20h : **des ateliers informatiques sont possibles à la demande, par mail ou par téléphone**, une semaine avant.

Exemples d'ateliers possibles : retouche d'image, montage vidéo et introduction à l'informatique, software et hardware (logiciel et matériel).

Se former à l'EMG

L'Espace multimédia Gantner met à votre disposition en libre-service et sur place, des ressources en ligne variées : cinéma, musique, presse, auto-formation...

Une banque de données de VOD ainsi qu'un parc informatique d'ordinateurs et de tablettes.

Vie des associations

Quelques mots de « Les Amis de l'Hôpital »

Créée en 1953, l'association « Les Amis de l'Hôpital » visite dix services de l'Hôpital Nord Franche-Comté et de l'Association Hospitalière Bourgogne Franche-Comté.

Grâce à ses bénévoles actifs, chaque semaine, une équipe se rend au chevet de patients des SSR (Soins de Suite et Réadaptation) de BAVILLIERS, des services de pédiatrie, d'hématologie et de gériatrie à l'Hôpital de TREVANANS. Des binômes sont également présents tous les jours (sauf le week-end) aux urgences.

De même, sur le Site du Mittan à MONTBELIARD, des bénévoles consacrent quelques heures aux patients des services d'oncologie, du SSR et du Centre MESSAGIER (dépendant de l'AHB EC). D'autres bénévoles participent enfin à la vie des résidents de la Maison JOLY à MONTBELIARD et de la Maison des Magnolias à PONT-DE-ROIDE.

Certaines personnes hospitalisées ne reçoivent pas ou que peu de visites ; les Amis de l'Hôpital, aux côtés du personnel soignant, fait son possible pour combattre leur isolement et apporter une présence et une contribution bénévoles.

Les visites peuvent être assorties d'attentions telles que des fleurs, un gâteau pour fêter un anniversaire, des goûters, une animation musicale, etc... Des patients, comme aux urgences par exemple, ont besoin d'être rassurés.

Une oreille attentive, tenir une main contribuent modestement à faire baisser le stress.

L'empathie, la discrétion, l'écoute représentent les vertus essentielles du bénévole.

Chaque année, l'association organise diverses manifestations : un vide-greniers, un concours de tarot, un concert, un thé dansant... afin de récolter des fonds au profit de ses actions.

Des municipalités apportent également leur soutien pour la réalisation de projets toujours élaborés en accord avec les services hospitaliers.

Si vous avez quelques heures à offrir régulièrement aux Amis de l'Hôpital, vous permettrez de renforcer les équipes déjà constituées. D'autres services sollicitent la présence de bénévoles ; les besoins sont considérables.

Vous pouvez joindre Les Amis de l'Hôpital

par mail : lesamisdelhopitalNFC@net-c.com

par téléphone : 06 52 44 98 94

par courrier : « Les Amis de l'hôpital » H.N.F.C.

100 route de Moval

90400 - TREVANANS

association loi 1901, agréée A.R.S.



" Une Rose, Un Espoir ", 11^{ème} édition

C'est par un temps pluvieux que les motards d' " Une Rose, Un Espoir " ont sillonné les rue de Bourogne samedi 27 avril 2019 de 14h45 à 17h, pour vendre les roses de l'espoir.

Le point de ralliement était situé sur le parking jouxtant la Médiathèque et le ballet incessant des motos a prouvé que les Bourignais les ont accueillis favorablement. La preuve est que toutes les roses ont été vendues, ce qui a quelque peu réchauffé les motards... et ils en avaient bien besoin.

Nous rappelons que l'argent récolté sert à acheter du matériel pour l'Hôpital Nord Franche-Comté et plus spécialement pour le service cancérologie.

La commune a offert un petit goûter, sous le préau de la Médiathèque, qui a permis à chacun de trouver un peu de chaleur.

Nous adressons un grand remerciement à nos concitoyens, commerçants, artisans et professions médicales qui ont acheté des roses.

La remise du chèque à la Ligue contre le cancer a eu lieu le 17 mai au Fort de Meroux-Moval.

Rendez-vous est déjà pris pour l'année prochaine.



Vie des associations



En ce début d'année 2019, les enseignants ont procédé à des examens blancs afin de préparer les élèves du CM2 aux épreuves du CEP. Les résultats ont été jugés satisfaisants.

BARAKA-LAO a financé fin 2018 les travaux de l'entourage du puits de l'école. Le président de l'APE vient de nous transmettre les devis pour le remplacement de la tuyauterie qui au fil des années se corrode.

BARAKA-LAO

Un voyage est actuellement en préparation pour début novembre afin d'apporter notre contribution annuelle à l'école et recueillir les doléances et les besoins de l'équipe enseignante, de l'APE, de l'Association des Femmes,...

Ce voyage permettra également de réapprovisionner notre stock en artisanat, savon et beurre de karité pour notre participation aux marchés de Noël 2019 auxquels nous nous inscrivons chaque année.

Nous remercions le Conseil Municipal de Bourogne et le Conseil Départemental pour les subventions octroyées à BARAKA-LAO.

Contact : Eric HERMANN au 06 60 84 65 70

e.hermann2@orange.fr

www.barakalao.com



L'assemblée Générale de l'UNC

L'Assemblée Générale de l'UNC Bourogne a eu lieu le 3 mars 2019 à la salle Léon Mougin, en présence du Maire Jean François ROOST et de René BREUILLLOT, vice président départemental, ainsi que de nombreux Présidents des sections d'Essert, Eloie, Chaux, Delle, Grandvillars, Lachapelle et Giromagny.

À la fin de cette AG un diplôme a été attribué à Joseph HARTMANN en tant que porte drapeau suppléant.

Pour clore cette réunion, un vin d'honneur a été offert et servi par la section, suivi d'une excellente Paëlla.

Merci aux nombreuses personnes de Bourogne qui nous ont fait l'honneur d'assister à cette assemblée et au repas.

Michèle REUTER
Présidente UNC
des Soldats de France
Section Bourogne

3 rue Pierres
68720 LUEMSCHWILLER
Tél : 03 89 25 40 46
joseph.hartmann@sfr.fr



Quelques mots de l'ACCA

Jean COUCHOT en compagnie du plus jeune chasseur de l'ACCA
Photo prise cette saison



● Cette année l'ACCA Bourogne a fait une saison exceptionnelle en terme de prélèvement de sangliers sur son territoire : 23 spécimens, dont un de plus de cents kilos.

Devenus nécessaires au vu des dégâts réalisés par les animaux, ces prélèvements permettent de trouver un équilibre entre les cultures et la population de ces derniers, toujours dans une gestion rigoureuse des prélèvements.

● Les chasseurs et leur famille vous convient au traditionnel sanglier à la broche, qui a lieu comme tous les ans à **l'Etang du Lamponot, le 29 juin à partir de 19h.**

● Une dernière pensée pour notre doyen Jean COUCHOT, décédé cette année à 94 ans... Au revoir Jean.

R.Ringenbach

Portes ouvertes au conservatoire de musique de bourogne

Samedi 20 mai, le conservatoire Henri Dutilleux de Bourgogne, organisait sa journée "portes ouvertes".

Danse, musique, théâtre, il y avait forcément une activité qui vous convenait !

Au programme :

- Mini concerts-spectacles
- Essais d'instruments
- Renseignements et inscriptions

Quelques musiciens ont joué des morceaux de musique traditionnelle (bretons, irlandais, etc.), pendant que les animateurs renseignaient les personnes intéressées pour choisir leur instrument et s'inscrire, tout cela sous un chaud soleil.



Le FCB vous informe...

● Le Football Club de Bourgogne vous informe qu'à compter de la rentrée de septembre 2019 l'école de foot sera à nouveau active.

Elle aura pour vocation d'accueillir et former vos enfants à la pratique du football dans le cadre des valeurs que nous portons : la convivialité, l'esprit d'équipe, l'envie de se dépasser et le respect. Cette école sera ouverte aux garçons et filles de 6 à 17 ans.

● Le FCB est un club familial où nous souhaitons que les membres prennent du plaisir dans la pratique du football quel que soit le niveau des joueurs et joueuses.

Nous invitons les personnes intéressées à une journée découverte durant laquelle vous pourrez rencontrer les dirigeants et encadrants du club.

Cette journée a eu lieu samedi 25 mai 2019, de 10h à 16h au stade de Bourgogne.



● Le FCB fête ses 70 ans et rien de mieux que de créer un nouveau logo pour l'occasion, plus moderne et plus dynamique, à l'image du club, qui veut renaître et porter haut les couleurs de Bourgogne.



● *Une soirée dansante avec repas aura eu lieu le 15 juin 2019.*

Pour tous renseignements vous pouvez contacter :

- Yannick PROVOST au 07 84 93 38 86
- Florian PLUMLEUR au 06 23 42 75 64

Ou par mail à l'adresse suivante : bourgogne.fc@lbf-foot.fr

Afin de prévoir l'encadrement et les infrastructures nécessaires, nous aimerions faire un sondage sans engagement sur les enfants intéressés.

Pour cela, merci de renseigner le bulletin ci-contre et nous transmettre les réponses par mail.

Ces informations ne seront utilisées que pour donner des renseignements sur l'école.

Nous serions intéressés à inscrire notre enfant à l'école de foot de Bourgogne :

Nom :

Prénom :

Age :

Garçon – fille (rayer la mention inutile)

Adresse mail ou téléphone

.....

Vie des associations



Foyer Rural & Action Culturelle
3 Rue Jules Valbert – 90140 BOUROGNE
Tél. 03 84 27 73 72 ou 06 51 38 32 87
mail : fr.ac.bourogne@wanadoo.fr

www.fracbourogne.wixsite.com/monsite

Le FR&AC organise de nombreuses animations tout au long de l'année et vous propose de nombreuses activités de loisirs hebdomadaires sur différents sites.

Ça s'est passé au FR&AC...

Samedi 9 février

Soirée Théâtre

Cette année, la soixantaine de personnes présente lors de la traditionnelle soirée théâtre, a pu découvrir la troupe « Les Furieux » de Cafarnaüm.

Ils ont interprété avec fougue « Un fil à la patte » de G. Feydeau, rire et bonne humeur étaient au rendez-vous.



Samedi 16 mars

Carnaval

A l'occasion du Mardi Gras, « La Banda » fanfare de Voujeaucourt, a ouvert la marche pour une cavalcade ensoleillée dans les rues de Bourogne.

A la suite de ce défilé, la centaine d'enfants présents

et leurs parents se sont retrouvés au Foyer Rural pour apprécier les beignets faits par les bénévoles de l'association ainsi que la boum animée par un DJ.

Samedi 30 mars

Mélange des cultures – Traditions & saveurs africaines

Faute d'inscriptions, cette année le repas à thème a été annulé.

Malgré cela, le FR&AC a décidé de maintenir la manifestation en proposant plusieurs ateliers (portage en écharpe, danses africaines etc.), mais aussi l'exposition de différents stands d'artisanat africain, tenu notamment par l'association Baraka Lao de Bourogne.



Cette journée de partage a été clôturée par le groupe Boloföli qui a offert aux 80 personnes présentes, un spectacle de percussions et danses africaines exceptionnel !

Vendredi 26 avril

Assemblée Générale du FR&AC

Le nombre d'adhérents présent lors de l'AG était très faible, mais suffisant pour atteindre le quorum. Cette situation n'en est pas moins pesante pour le FR&AC qui manque cruellement de bénévoles et d'investissement de la part de ses adhérents.

Malgré cela le Conseil d'Administration est heureux d'accueillir, M. Luc Bulet comme nouveau membre, à qui nous souhaitons la bienvenue au FR&AC.

Samedi 18

et Dimanche 19 mai

Exposition Peinture & Aquarelle



Une première cette année, les élèves de l'atelier peinture n'étaient plus seuls à exposer, ils étaient accompagnés des élèves de la section aquarelle qui a débuté en septembre 2018.

Encore une belle exposition de la part de nos amateurs, confirmés ou moins, durant laquelle nous avons également pu apprécier les œuvres des enfants qui viennent le mercredi au centre de loisirs de Bourogne.

Musique au Lavoir

3 mardis,

3 concerts, 3 styles



Le mardi 21 mai, M'sieur Tibo, un jeune musicien valdoyen a ouvert le cycle des Musiques au Lavoir avec ses propres compositions, chantées en français et inspirées de son vécu.

C'est François REQUET, un violoniste aux multiples influences qui a pris le relais en date du mardi 4 juin. Il nous a interprété son programme « Un violon sans frontières », qui nous a fait voyager aux quatre coins du monde.

Enfin, pour la dernière représentation des Musiques au Lavoir, c'est le groupe Les Mal'entendus, qui assurera l'ambiance avec son style rock

alternatif influencé par des groupes comme The Offspring ou Deep Purple.

Samedi 25 mai

Le FR&AC met en scène

les sections Hip-hop & Percussions

Cette année les sections Hip-hop et Percussions se sont associées pour mettre en place un gala de fin d'année, les spectateurs ont alors pu apprécier le travail fourni par les élèves tout au long de l'année.

À l'entracte, nous avons pu découvrir la danse Rock, à l'occasion d'une démonstration de quelques minutes, en vue de l'éventuelle création d'une section à la rentrée prochaine.





Prochainement au FR&AC...

▶ **Samedi 29 juin à 19h30**
Gala de Danse –
Section Let's Dance
Réservation auprès
de Fanny Trousselle,
responsable de la Section.

▶ **Dimanche 30 juin**
Rallye Nature

Repas tiré du sac au bord de l'étang du Lamponot de Bourogne à partir de 11h30.
 13 heures : début du jeu de piste au cœur de la nature. Collation offerte en fin d'après-midi.

Inscription obligatoire.

Contact : Valentine MARICHAL, animatrice du FR&AC
 au 03 84 27 73 72 ou fr.ac.bourogne@wanadoo.fr

En Septembre au FR&AC...

▶ **Lundi 2 et 9 septembre 2019 (2 séances)**
Foyer Léon Mougin
Stages Danses de Salon et Danse Rock

- Danse de Salon : 19h30 - 20h30
- Danse Rock (en couple*) : 20h30 - 21h30

*Possibilité de venir seul(e) pour le rock et de trouver un(e) partenaire sur place.

Inscription auprès du FR&AC.

Plus d'informations fin août.

Possibilité de participer à une seule séance ou de venir aux deux.



Reprise des activités

▶ **BADMINTON**
Dès le
lundi 02/09

- Lundi : 19h - 22h
 - Mercredi : 19h30 - 22h
- Gymnase de Bourogne
 Cotisation : 20€
 + 10€ adhésion FR&AC

Responsable :
Patrick RAVAL
06 77 59 21 89

▶ **TAROT**
Reprise le
samedi 07/09

Salle de Réunion
 Cotisation : 10€ adhésion
 FR&AC

Responsable :
Séverine
TROUSSELLE
06 98 41 49 58

▶ **TOUCHATOU**
Reprise en
Octobre
1 mercredi
par mois
de 9h30 à 11h30

Pour les 6/11 ans
 Cotisation : 5€/atelier
 + 10€ adhésion FR&AC

Responsable :
Sylviane LIÈVRE
06 49 68 27 89

▶ **GYM MAINTIEN**
Dès le
mardi 17/09

Mardi : 10h15 - 11h15
 Gymnase de Bourogne
 Cotisation : 90€
 + 10€ adhésion FR&AC

Responsable :
Claudine RUÉ
06 80 87 76 31



D'autres activités sont à découvrir dès la rentrée, comme **Peinture**, **Aquarelle**, **Zumba**, **Yoga**, **Gym Douce**, **Let's Dance**, etc.

▶ **Le FR&AC a besoin de**
nouveaux bénévoles !

Que ce soit pour tenir la buvette, préparer les manifestations ou encore confectionner des gâteaux...

Si vous êtes intéressés, rejoignez nous !

Infos au bureau du FR&AC ou au 03 84 27 73 72

▶ **En projet pour 2020 !**

Vous habitez Bourogne ou êtes adhérent au FR&AC et vous avez un talent, un loisir ou une passion que vous aimeriez partager lors du journée conviviale ?

Enfants et adultes, faites vous connaître auprès du FR&AC !



Retrouvez toute notre actualité sur <http://fracbourogne.wixsite.com/monsite> ou sur la page Facebook du FR&AC : www.facebook.com/fr.ac.bourogne/



Le Dossier Médical Partagé (DMP) est un carnet de santé numérique qui conserve et sécurise vos informations de santé.

Plus de 4,5 millions de personnes, dont presque 9000 dans le Territoire de Belfort, ont ouvert ce carnet de santé numérique.

Votre DMP mode d'emploi

Comment créer votre DMP ?

- en ligne sur le site dmp.fr
- en pharmacie ou auprès d'un professionnel de santé équipé d'un logiciel adapté
- en CPAM, auprès d'un conseiller

Quelles informations contient votre DMP ?

- votre historique de soins des 24 derniers mois
- vos pathologies et allergies éventuelles
- vos résultats d'examen (radios, analyses, etc.)
- et bien d'autres informations

Qui peut accéder et alimenter votre DMP ?

À part vous, seuls les professionnels de santé de votre choix (médecin traitant, infirmier...) peuvent le consulter

Quels sont les avantages du DMP ?

- Garder sereinement vos données de santé en ligne et les mettre à disposition des professionnels de santé qui vous prennent en charge (médecins, infirmiers, masseurs kinésithérapeutes, etc.).
- Simplifier la transmission de vos antécédents médicaux et de votre état de santé lors de vos consultations.
- Éviter les examens, prescriptions inutiles ou les interactions entre médicaments.
- Mieux vous prendre en charge en cas d'urgence en gagnant un temps précieux... Vous avez toujours à disposition un historique des examens : hospitalisation, soins médicaux et dentaires, radiologie, biologie, etc. Ainsi que le nom des médicaments que l'on vous a prescrits

Le DMP est un service en ligne proposé par l'Assurance Maladie. Il est hautement sécurisé et vous en contrôlez l'accès. À part vous, seuls les professionnels de santé autorisés peuvent le consulter.

Pour en savoir plus

► Rendez-vous sur dmp.fr

► Contactez un conseiller du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30

0 810 331 133 Service 0,06 € / min + prix appel

Avec l'appli DMP...

... consultez vos informations de santé sur smartphone et tablette

Disponible sur App Store

Disponible sur Google play



Carnet

Naissances*

25/02/2019 **Théa SAINT-EVE**
10 rue de la Baie

Mariages

23/02/2019 **Nicolas CARRARA & Amélie PREUD'HOMME**
24 rue de la Gare

18/05/2019 **Jorge DUARTE DE OLIVEIRA & Marie-Pierre HENON-PHILIPPE**
40T rue de Belfort

**Seuls les avis de naissance ayant fait l'objet d'un accord des parents sont diffusés.*

Décès

13/02/2019 **Chantal CHAVANNE épouse GRESSOT**
5 rue de la Baie

13/04/2019 **Jeannot COUCHOT**
3 rue derrière l'Eglise

20/04/2019 **Henri TOURNOUX**
10 rue du Gué

26/05/2019 **Andrée CRAMATTE, épouse DELANNE**
20, rue de la Gare

• Bulletin Municipal de Bourogne N°34 • juin 2019

• Publication de la Ville de Bourogne

• Directeur de la publication : Jean-François ROOST

• Rédacteur en chef : Guy HUDELLOT

• Conception : G. CANAVAR
03 89 43 23 99
canavartistecom@free.fr

• Dépôt légal en cours

• Tirage : 900 exemplaires